



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 3741

Texte de la question

ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

Mme la présidente. La parole est à M. Denis Jacquat, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Denis Jacquat. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

On a entendu tout et son contraire, de la part du parti socialiste, sur les retraites. Ce fut d'abord Martine Aubry qui concéda, avant de rétropédaler avec fracas, qu'il ne fallait pas considérer les soixante ans comme un dogme.

Ce fut ensuite, pendant les longs débats sur la réforme des retraites menée par Éric Woerth, la longue litanie de nos collègues socialistes assurant qu'ils reviendraient à l'âge légal à soixante ans.

Il y a encore peu de temps, Marisol Touraine assurait auprès de l'AFP que la première mesure de François Hollande serait de permettre à tous ceux qui détiennent la durée du taux plein, de partir à soixante ans sans décote.

L'accord entre Europe Écologie et le PS indique également que le droit de partir à soixante ans sera rétabli pour ceux ayant commencé à travailler tôt et ayant exercé des métiers pénibles.

Et puis... patatras ! les déclarations de M. Hollande sont apparues étonnamment différentes hier matin. Interrogé sur RTL à ce sujet, il a indiqué que ceux qui ont commencé leur vie professionnelle à dix-huit ans et qui ont quarante et un ou quarante-deux ans de cotisations pourront partir à soixante ans et que ceux qui n'auront pas leur durée de cotisation ne le pourront pas.

Monsieur le ministre, que pensez-vous de cette déclaration pour notre système de retraites ? Pouvez-vous éclairer nos concitoyens sur ce sujet majeur ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, comme le disait à l'instant Jean-Marc Ayrault et pour le paraphraser, comme de nombreux Français, nous avons du mal à suivre la ligne du parti socialiste pour ce qui est des retraites. (*Rires sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Comme de nombreux Français, en revanche, nous avons compris depuis hier matin, en écoutant RTL, que la campagne du candidat socialiste avait commencé dans le mensonge. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Les socialistes nous ont dit, la main sur le cœur, que s'ils étaient à nouveau au pouvoir, ils reviendraient immédiatement à la retraite à soixante ans pour tous.

M. Jean Glavany. Vous êtes un menteur ! François Hollande n'a jamais dit cela !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Mme Royal, la main sur le cœur, disait que la retraite à soixante ans, ce serait pour tout le monde ! Et Mme Marisol Touraine, qui s'exprime au nom du candidat socialiste, a dit la même chose !

Hier matin, même en cherchant à camoufler les choses, on l'a compris, M. Hollande a menti : il n'y aura pas de retour à la retraite à soixante ans. Voilà la preuve du mensonge, sortie de la bouche même du candidat socialiste !

C'est vrai, il aurait fallu trouver 20 milliards d'euros par an pour revenir à l'équilibre de la réforme des retraites si l'on était revenu à l'âge de départ à soixante ans. Si le mensonge est établi, l'irresponsabilité l'est tout autant, parce qu'il faut savoir que, sur ce dossier, aujourd'hui, la proposition de M. Hollande, candidat socialiste, c'est

tout simplement 20 milliards d'euros qui manqueront dans les comptes, tous régimes de retraites confondus, d'ici à 2018 ; 20 milliards d'euros que les socialistes n'ont pas, sauf à augmenter massivement les prélèvements ou à baisser les pensions de retraite de tous les Français. Au mensonge, ils ajoutent l'irresponsabilité ! Il ne faut pas non plus manquer de toupet pour nous parler aujourd'hui de la pénibilité et des carrières longues quand on est socialiste, alors que c'est dans la réforme de François Fillon, ensuite dans celle menée par Éric Woerth, que vous avez voté ces dispositions, et que jamais le parti socialiste n'a voté les dispositifs sur les carrières longues (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*) pour celles et ceux qui ont commencé à travailler très jeunes ni même sur la pénibilité, ce qu'avaient demandé les communistes. Social, cela commence comme socialiste, mais, je vous le dis, cela n'a rien à voir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3741

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 décembre 2011